

CHARTRE

QUALITE, SANTE, ENVIRONNEMENT, SECURITE

BOURBON encourage une culture d'entreprise garantissant les plus hautes normes de sécurité et de santé ainsi que la mise en œuvre de pratiques sans danger pour l'environnement.

Pour atteindre ces objectifs, dans l'intérêt de ses employés, de ses clients, de ses actionnaires et des communautés où la société intervient, BOURBON s'engage à :

- Veiller à ce qu'aucun objectif commercial ne puisse compromettre la sécurité. Aucun projet, aucune opération ne devrait être entrepris avant qu'aient été évalués préalablement les risques possibles pour la santé, la sécurité et l'environnement. Les accidents et les blessures sont toujours évitables.
- Devenir un chef de file de l'industrie en améliorant constamment la sécurité de ses opérations.
- Assurer un environnement de travail sain par l'engagement de chacun et la volonté affirmée de BOURBON de mettre en place des équipements performants.
- S'assurer que chaque membre du personnel dispose des moyens et des connaissances appropriés pour remplir ses fonctions et fournir les ressources nécessaires pour mettre en œuvre des pratiques d'exploitation sans danger pour l'environnement.
- Minimiser, ou si possible, éliminer les rejets des substances nuisibles pour l'environnement.
- Encourager chaque collaborateur à s'impliquer personnellement dans l'amélioration de la sécurité de l'exploitation et à se comporter de façon proactive afin de prévenir les accidents ou préjudices matériels.
- Signaler les accidents immédiatement et établir les causes profondes du problème afin de mettre en place des mesures préventives applicables à tous.
- Satisfaire de façon solidaire ses propres exigences ainsi que celles de ses clients en matière de qualité, de fiabilité, d'environnement et de sécurité.
- Etablir un système de gestion relatif à la sécurité, à la qualité et à l'environnement adapté à nos opérations, l'évaluer régulièrement, et mettre en place des plans d'action associés à des objectifs d'amélioration.
- Privilégier la formation des personnels, favoriser le partage d'expérience, la concertation et assurer une information adéquate à tous.
- Se conformer aux lois et aux codes applicables à ses activités sur chacun des sites où BOURBON intervient.
- Sélectionner des sous-traitants et des partenaires qui souscrivent aux exigences définies par BOURBON en matière de normes de sécurité et qui peuvent démontrer clairement leur engagement permanent pour la sécurité.

Jacques de Chateavieux
Président Directeur Général



BOURBON

Entre la mer et vous